

Contrairement à la France, tous les pays européens ont envoyé leur trajectoire de rétablissement des comptes publics. Par rapport à ses cinq principaux voisins, l'Hexagone dépense plein pot

Macron est-il en train de cramer la caisse ?

Cagnotte, etc.

Bruno Le Maire a proposé mercredi de prolonger jusqu'à la fin de l'année la réistourne de 18 centimes d'euros par litre de carburant, qui devait s'arrêter fin aout. Coût de la mesure : plus de 3 milliards d'euros. La France continue à sortir le chéquier au moment où les autres pays européens prévoient des baisses de 1 à 4 points des dépenses publiques.

Raphaël Legendre

LA FRANCE N'A TOUJOURS pas envoyé à la Commission européenne son programme de redressement des comptes publics, le « programme de stabilité », attendu en temps normal le 30 avril au plus tard. Il faut dire qu'en décidant de mettre la totalité du surplus de recettes surprise de 2022 dans la lutte contre l'inflation et la défense du pouvoir d'achat - une coquette somme de 55 milliards d'euros, ont annoncé Bruno Le Maire et Gabriel Attal mercredi -, l'exécutif n'envoie pas le plus rigoureux des messages à Bruxelles.

Si le terme fait sauter au plafond à Bercy, Emmanuel Macron vient bien de rejouer le coup de la « cagnotte ». Comme à l'époque du mauvais coup de Jacques Chirac à son Premier ministre Lionel Jospin, des dizaines de milliards d'euros de recettes supplémentaires vont partir dès ce vendredi en hausse de dépenses sociales, de traitement des fonctionnaires ou en chèques carburant. Des dépenses pérennes, crantées pour les années à venir, bien après que la « cagnotte » aura disparu pour laisser place à toujours plus de dette.



SIPA PRESS

Emmanuel Macron a promis de ramener le déficit public à 3% en 2027.

cela ne l'affaiblit ? Fondateur du site ifpeco.fr, ancien magistrat de la Cour des comptes, François Ecalle a disséqué pour l'Opinion les perspectives de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, des Pays-Bas et de la Belgique.

Décrochage. En matière de finances publiques, tout part du niveau de croissance. C'est lui qui détermine le niveau de recettes, donc de

déficit. Or ici, le point de départ n'est pas glorieux. Bruno Le Maire a beau expliquer comme il l'a fait mercredi sur CNews que « notre difficulté, elle est sur les finances publiques, pas sur la situation économique qui est solide », la réalité, c'est que « tous les pays prévoient un net ralentissement de leur croissance dans les prochaines années », constate François Ecalle.

Macron est-il en train de cramer la caisse ?

●●● Suite de la page 1

Pire : la France décroche. En effet Bercy vient de ramener la prévision de croissance 2022 à 2,5% quand la moyenne pondérée de nos voisins européens est à 3,5%. Une moyenne qui devrait tomber à 1,2% en 2025 et il n'y a aucune raison que la France fasse mieux que cela. Côté inflation, la France comme les cinq autres pays examinés anticipent une forte hausse des prix cette année, suivie par un net ralentissement en 2023, puis une stabilisation autour de 2% en 2024-2025, seuls les Pays-Bas faisant exception avec une anticipation de 2,5% en 2024 et 2025.

Cela vaut dire un peu plus de recettes à court terme grâce à la hausse des prix et des salaires - même si, comme on le souligne à Bercy, « une inflation forte, c'est aussi des dépenses supplémentaires » - mais a contrario

sures d'urgence va permettre de réduire un peu ce taux hors norme, cette réduction sera limitée par la forte progression des dépenses courantes durant la crise, cachées derrière la couverture du « quoi qu'il en coûte ». A n'en pas douter, la France d'Emmanuel Macron restera championne du monde de la dépense.

« Comme les dépenses diminueraient l'en Europe) plus que les recettes en pourcentage du PIB, le déficit public passerait en moyenne de 4,9% du PIB en 2021 à 1,9% en 2025 », calcule ensuite François Ecalle. Une moyenne qui cache deux situations distinctes : les pays examinés seront en réalité légèrement sous les 3% de déficit en 2025, quand l'Allemagne sera seulement à 1% du PIB. La France sera probablement à la traîne. Pour l'heure, la seule promesse d'Emmanuel Macron est de ramener le déficit à 3%... en 2027.

Toujours plus de dépenses, donc de déficit, c'est toujours plus de dette. Au premier trimestre, l'endettement tricolore a dépassé pour la première fois les 2 900 milliards d'euros. Selon la base Ameco, la dette dépassera les 3 000 milliards en 2023, mais baîssera légèrement en pourcentage du PIB, passant alors sous les 110%. Les optimistes souligneront que l'endettement aura commencé à baisser dès 2021 alors que les derniers engagements connus de l'exécutif misaient sur un reflux à partir de 2026. Il restera cependant nettement supérieur à celui de nos voisins, dont l'endettement moyen va passer de 94,3% du PIB en 2021 à 89,4% en 2025.

« Le Parlement français devra voter une loi de programmation pluriannuelle des finances publiques avant la fin de l'année. Je prends le pari qu'elle ne s'éloignera pas trop de celle des autres grands pays de la zone euro, conclut François Ecalle. Mais comme à chaque fois, ce sera beaucoup d'affichage. Les efforts seront repoussés en fin de mandat et l'on ne fera pas grand-chose au final. » Ainsi va la France depuis cinq décennies.

Face à la crise, l'heure est toujours à la dépendance. Une double dynamique qui ne laisse qu'une option vraiment efficace et pilotable pour le redressement des finances publiques : le contrôle du niveau des dépenses.

Face à la crise, l'heure est toujours à la dépendance. Si le robinet d'argent gratuit de la Banque centrale européenne (BCE) vient être coupé par Christine Lagarde, tous nos

Dette : la petite charge qui monte, qui monte...•••

TIC, TAC, TIC, TAC... Pendant des années, la France a profité d'économies sans effort avec une baisse constante et régulière du coût de sa dette. Puis l'horloge s'est inversée. L'année dernière, la charge d'intérêts est repartie à la hausse. Doucement d'abord. De 33 milliards en 2020, un niveau très bas, la facture est montée à 38 milliards en 2021. A Bercy, on restait confiant. « Le taux implicite lié à notre stock de dette s'étale sur un temps long. Nous ne sommes pas encore arrivés

au point de retournement », indiquait alors le directeur général de l'Agence France Trésor, Cyril Rousselau.

Puis tout s'est emballé. Crise en Ukraine, accélération de l'inflation, envolée des taux renforcée par la sortie des politiques monétaires accommodantes des banques centrales...

Le monde de 2022 ne ressemble plus du tout à celui de 2021. La bombe financière de la dette est dégoupillée, et elle va coûter cher. « Plus de 17 milliards d'euros dès cette année », annonce Bruno Le Maire dans *Les Echos*.

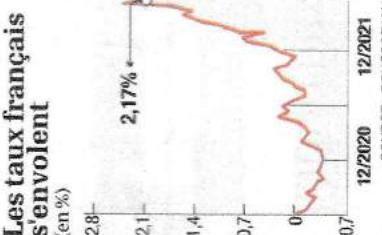
Cela signifie une charge de 55 milliards d'euros pour les comptes publics, en hausse de 45% sur un an et de 66% sur deux ans. Les 100 milliards d'euros sont désormais dans le viseur à la fin du quinquennat.

Poison lent. L'envolée est brutale. Au début du printemps, Bercy tablait encore sur une hausse de 8 milliards d'euros. Que s'est-il passé entre-temps ? L'inflation a accéléré et les taux se sont envolés. Un point d'inflation au plus haut n'est atteint qu'à la fin de l'année.

explique le président de Fipco fr, François Ecalle. Nous sommes à +5,2% aujourd'hui et nous dirigeons tout droit vers les 6,8% en septembre, à en croire l'Insee. « Si l'on termine l'année à 7%, cela va nous coûter très cher », prévient François Ecalle. La bonne nouvelle, c'est que la variation fonctionne à la hausse comme à la baisse. Quand l'inflation refluera, la facture baîssera d'autant. Probablement dès 2023.

La hausse des prix est une cause, la hausse des taux en est une autre. A court terme, le effet est le même : une augmentation d'un point équivaut à 2 milliards d'euros d'intérêts supplémentaires l'année suivante. A long terme, c'est très différent. Si l'inflation ne se paye qu'une fois, la hausse des taux est un poison lent : un point d'augmentation aujourd'hui, c'est 40 milliards d'euros d'intérêts en plus dans dix ans. Or en six mois, les taux sont passés de 0% à plus de 2%.

Voilà pour quoi Bruno Le Maire tire la sonnette d'alarme. Alors qu'Elisabeth Borne a poursuivi mercredi ses consultations avec les chefs de l'opposition pour trouver des voies de passage sur le paquet pouvoir d'achat à l'Assemblée, « la cote d'alerte des finances publiques est atteinte », a prévenu le ministre de l'Economie et des Finances. Pas question de céder sur les mesures extrêmement coûteuses d'abord, mais

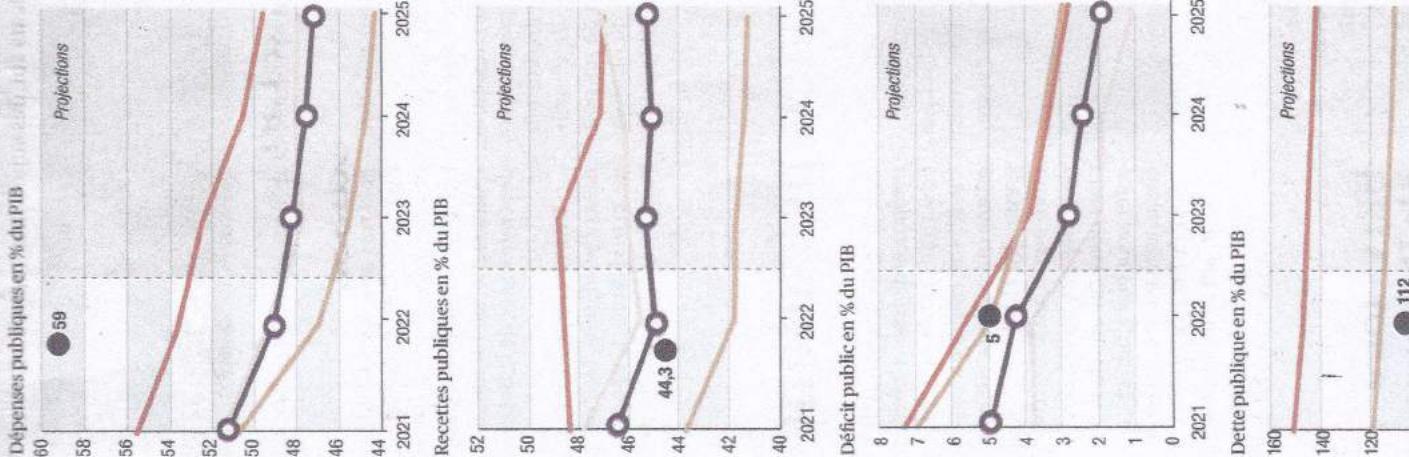


et entreprises face à la montée des prix et la crise énergétique. A mi-année, la France est dans le trio de tête des pays les plus dépensiers avec 35 milliards d'euros débloqués selon les données compilées par l'Institut Bruegel, en troisième position derrière l'Italie (37 milliards) et l'Allemagne (43,2 milliards). Sauf que 20 à 30 milliards supplémentaires vont arriver dans le projet de loi Pouvoir d'achat présenté la semaine prochaine. Un sprint final qui va propulser l'Hexagone en pole position des pays les plus actifs. Et ensuite ?

Mur de la dette. Les cinq pays examinés par François Ecalle prévoient une réduction de leur taux de dépenses, qui passerait en moyenne de 51,4 % du PIB en 2021 à 49,2 % en 2022, sans tomber dans l'austérité pour autant. Cette baisse serait nourrie par l'arrêt des mesures liées à la crise sanitaire et une augmentation assez forte du PIB en valeur. La réduction des dépenses serait ensuite plus lente, « pour atteindre 47,2 % en moyenne en 2025, les Pays-Bas faisant exception avec un ratio en légère hausse », précise François Ecalle. L'Italie de Mario Draghi devrait signer la plus forte baisse en passant de 54 % aujourd'hui à moins de 50 % dans trois ans.

La France affiche pour sa part un taux de dépenses dix points supérieur à celui de ses voisins (59 % du PIB en 2021). Un simple retour dans la moyenne européenne signifierait une réduction de 250 milliards d'euros des dépenses. Impensable. Et si la fin des me-

L'Europe prévoit d'assainir ses comptes publics après la crise



notre dette est indexée sur l'inflation). « Le calcul fait d'autant plus mal qu'il est calculé en glissement annuel plutôt qu'en moyenne »,

Immobilier: les courtiers aboient, la Banque de France passe

CRASHERA, CRASHERA PAS ? Depuis fin avril, les courtiers en crédit immobilier alertent sur le fait que les taux remontent vite - ils sont passés d'environ 1,10 % à 1,70 % en six mois - tandis que le taux d'usure (le maximum autorisé) ne suit pas. Pour eux, il faut promptement changer de mode de calcul. Mais le gouvernement a dit non et le taux d'usure, actualisé tous les trimestres, sera donc relevé ce vendredi de 15 à 20 points de base, indique la Banque de France. Il atteindra ainsi entre 2,55 % et 2,60 %.

« Ce relèvement ne suffira pas », avertit Sandrine Allonier, directrice des études de VousFinancer. Les courtiers reçoivent les consignes des banques sur les taux auxquels elles sont disposées à prêter, certaines n'acceptant plus que leurs bons clients, explicant qu'elles se refinancent à 3 % sur les marchés et que ce n'est plus rentable. « Quand on ajoute l'assurance emprunteur et les frais de garantie, même sans les frais des banques et les honoraires du courtier, on est au-dessus du taux d'usure », pointe Maël Bernier, porte-parole de MeilleurTaux. La Fédération bancaire française voit un risque « qu'une partie des projets immobiliers des clients solvables ne puisse aboutir » et que « les conditions sont visiblement réunies pour des mesures exceptionnelles au vu de la hausse des taux ».

Les courtiers grognent régulièrement contre le taux d'usure. Fin 2021, ils alertaient que le durcissement des conditions d'octroi de prêt par les régulateurs financiers en janvier 2022 risquait d'évincer les jeunes acquéreurs modestes. Or à fin avril, la production de crédits immobiliers en France progressait de 6,8 % sur un an.

« Certains courtiers ont parlé d'un effet d'exclusion des emprunteurs immo-

teurs de taux excessifs. Nous n'avons nullement entendu parler de leur part (via les associations de consommateurs) d'un effet d'éviction. Aujourd'hui le financement de l'immobilier est bien assuré. »

Rétroisseur. « Nos remontées de terrain sont que généralement les dossier passent au niveau bancaire, ce qui ne passe pas, c'est la marge du courtier, observe François Carlier, délégué général de l'association nationale de consommateurs et usagers (CLCV). Le taux d'usure fragilise l'intermédiation du courtier plus qu'autre chose. » Pour François Carlier, « mieux vaut agir sur l'assurance santé, souvent trop élevée. Le développement de la propriété ne doit pas être une fin en soi, et si certains dossiers ne passent pas, c'est peut-être que ce n'est pas encore le moment d'acheter ». « La hausse de l'usure permet de réhausser le taux de crédit et de préserver les marges, décrypte un connaisseur. Il y a un peu de langage corporatiste, les négociations sont difficiles entre les courtiers et les réseaux bancaires ».

Olivier Lendrevie, président du courtier Caspi, n'en démonte pas : « La Banque de France regarde dans le rétroviseur car ses chiffres remontent à fin mai et datent du jour où l'emprunteur passe chez le notaire, pour un prêt accordé trois mois plus tôt en moyenne. Or depuis début mai, 20 % des projets ne se font pas alors qu'ils étaient parfaitement financiables ! Il y a quelques mois, des personnes avec de beaux revenus mais ayant plus de 45 ans, une faiblesse de santé, des humeur[s]... ». « Les notaires nous disent que beaucoup de ventes cassent à cause de prêts qui ne se font pas », renchérit Maël Bernier. « Tous les professionnels savent où il y a Luca un